



**MAIRIE DE LINSDORF**  
**7 Rue de la Paix 68480 LINSDORF**

Tél 03.89.40.70.13/Fax : 03.89.89.16.24

mail : mairie@linsdorf.fr

# ARRETE MUNICIPAL N°04/2022

**Portant autorisation de passage d'une randonnée cyclotouriste**

**Dans la traversée de l'agglomération de Linsdorf**

Le Maire de la commune de LINSDORF,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2212-2 ;
- VU le Code de la Route, notamment ses articles R.411-30, R.413-9, R.414-3-1 et R.441-10 ;
- VU le Code de la Sécurité Intérieure, notamment ses articles L.211-11 et suivants, R.211-22 et R.211-26 ;
- VU le Code du Sport et notamment son article L.332-1 ;

**Considérant** la déclaration du Comité Départemental FSGT du Haut-Rhin sollicitant le passage d'une randonnée cyclotouriste « Etape Tour d'Alsace », dans la traversée de l'agglomération de Linsdorf le **samedi 30 juillet 2022**.

## **Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** A l'occasion de la randonnée cyclotouriste « Etape Tour d'Alsace » qu'il organise le samedi 30 juillet 2022 de 7h à 13h, le Comité Départemental FSGT du Haut-Rhin est autorisé à traverser l'agglomération de Linsdorf en empruntant la rue de la Paix (RD 9bis), conformément au parcours annexé à la déclaration.

**Article 2 :** Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète d'Altkirch.
- Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Altkirch.
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux à Sultz.
- Monsieur le Directeur du Service Départemental Incendie et Secours de Saint-Louis.
- Monsieur le Président du Comité Départemental FSGT du Haut-Rhin.

Fait à LINSDORF, le 12 juillet 2022

Serge GAISSER,  
Maire de LINSDORF.

